

## La Via Campesina exprime de vives inquiétudes quant à la situation au camp de réfugiés palestiniens de Yarmouk.

### **Communiqué de La Via Campesina, 8 Avril 2015**

*La Via Campesina exprime de vives inquiétudes quant à la situation au camp de réfugiés palestiniens de Yarmouk, dans le Sud de Damas.*



La Via Campesina suit avec une extrême attention les rapports récents sur l'invasion du camp de réfugiés palestiniens de Yarmouk par des forces extrémistes armées. Nous sommes extrêmement inquiets de la situation de nos amis et partenaires de projets pour la souveraineté

alimentaire qui sont sur place, et qui sont pris pour cible par les forces armées. La récente exécution du militant de la société civile Firas El Naji est un exemple de la gravité de la situation à laquelle la société civile doit faire face ; Firas El Naji était l'un des fondateurs des projets visant à mettre en place la souveraineté alimentaire à Yarmouk, dans le but de réduire les souffrances d'une population victime de la malnutrition causée par l'état de siège. Nous sommes aussi particulièrement inquiets pour la sécurité d'Abdullah Al Khateeb ainsi que d'autres défenseurs locaux des droits de l'Homme visés par les groupes armés. La menace pesant sur ces membres actifs de la société civile est immense, et nous ne voulons pas rester silencieux pendant que ces derniers et leur communauté sont ciblés.

En tant que réfugiés Palestiniens – considérés comme citoyens apatrides par de nombreuses nations - ils ne bénéficient d'aucune des protections qui leur reviendraient de plein droit dans leurs différents pays d'accueil. Les réfugiés Palestiniens en Syrie, de nouveau déplacés, ont vu leurs droits en tant qu'apatrides se détériorer plus fortement encore.

Dans le cas de Yarmouk, situé dans la banlieue Sud de la capitale Syrienne, l'organe des Nations Unies qui a pour mission de fournir et de maintenir les services de base à la communauté palestinienne, l'UNWRA, n'a pas été capable de remplir ses obligations fondamentales auprès des résidents Palestiniens du camp. Ceci est le cas depuis presque deux ans, c'est-à-dire depuis que le camp est en état de siège. Pendant toute cette période, la totalité de la population de la zone - pas seulement les Palestiniens- a été isolée et laissée sans assistance de la part de la communauté internationale.

Pendant ces deux années de siège, tout mouvement de population a été interdit, ainsi que la provision de nourriture ou l'accès aux soins médicaux. En septembre 2014, l'approvisionnement en eau a été coupé, aggravant encore la situation. Les 18 000 habitants qui restent encore dans le camp se trouvent dans une situation humanitaire désespérée. Ce siège est complètement illégal au regard du droit humanitaire international et doit être considéré comme un crime de guerre.

En tant que mouvement paysan et mouvement pour la défense de la souveraineté alimentaire, c'est avec les plus vives inquiétudes que nous constatons les violations continues des droits des Syriens

qui, dans de nombreuses régions du pays, sont victimes de stratégies criminelles telles que "la famine ou la capitulation". Avec près de 200 morts victimes de malnutrition, Yarmouk est l'un des exemples le plus flagrant de ces méthodes visant à détruire des communautés entières. Nous dénonçons l'utilisation de la faim comme une arme contre les populations, par toutes forces armées.

A la lumière des nouveaux développements dans le camp de Yarmouk, avec l'invasion par « l'Etat Islamique » et les violences commises contre les résidents, la situation humanitaire s'est encore plus dégradée, nous appelons la communauté internationale et spécialement l'UNWRA à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour protéger la population de Yarmouk.

En urgence, nous demandons:

- Un passage sécurisé pour tous les habitants de Yarmouk, afin qu'ils puissent entrer et sortir du camp, sans risque d'arrestation par les forces armées en place ;
- Une protection totale pour ceux qui souhaitent quitter le pays, protection qui inclue le droit au départ et l'ouverture des frontières des autres États ;
- Que l'UNWRA approvisionne immédiatement les résidents assiégés de Yarmouk en nourriture, eau et aide médicale ;
- Que toutes les parties palestiniennes s'engagent collectivement à défendre les droits des populations assiégées en Syrie et aux alentours ;
- Que le Comité International de la Croix Rouge soutienne l'approvisionnement médical et alimentaire de tous les résidents de la zone, remettent les hôpitaux détruits par l'état de siège en état de fonctionner et assure un passage sécurisé.

Organisez des manifestations de solidarité avec la population de Yarmouk, dans vos villes et demandez à ce que la communauté internationale, l'UNWRA et le Comité International de la Croix Rouge utilisent leurs mandats internationaux pour protéger les habitants du camp de Yarmouk.

Veillez écrire :

- à l'UNWRA, allez sur <http://www.unrwa.org/contact>

- au Comité International de la Croix Rouge: Fax: +41 22 733 20 57, ou allez sur <https://www.icrc.org/eng/who-we-are/contacts/index.jsp>